

EDF. Des producteurs dénoncent un acharnement contre l'un des leurs

22 août 2014 / Jean-Marc Le Droff /



Hier à Kergaradec, des producteurs ont investi une agence d'EDF à la suite d'un litige avec l'un de leurs confrères..

Une trentaine de producteurs ont investi une agence EDF, hier, en fin d'après-midi, pour dénoncer « l'acharnement » du fournisseur d'électricité contre l'un des leurs, qui avait investi dans une pompe à chaleur expérimentale en 2008.

« Nous sommes là pour soutenir notre collègue, qui a investi 350.000 € dans une pompe à chaleur expérimentale en 2008, en partenariat avec EDF », explique Claude Le Page, représentant syndical des exploitants agricoles de Plougastel.

Des pompes à chaleur défectueuses ?

« Le rendement de ces pompes à chaleur s'est avéré être en dessous de celui escompté, et au final, le producteur a dû racheter du gasoil pour compenser. Il n'allait quand même pas payer la location d'un équipement qui ne marche pas ! », poursuit le représentant syndical. Selon les producteurs, la plupart des onze pompes à chaleur installées dans des exploitations bretonnes seraient à l'arrêt. Joint par téléphone, le producteur en question, qui a préféré rester en retrait de la manifestation, a expliqué que cet équipement devait lui rapporter un gain de 30 % sur sa consommation d'énergie fossile. « Au final, j'ai eu des charges supplémentaires ! », déplore-t-il. « EDF a cherché des solutions jusqu'en juillet 2013, date à laquelle ils m'ont assigné en justice pour défaut de paiement. J'ai été condamné à leur payer 190.000€. Le tribunal a cependant ordonné une expertise judiciaire pour définir s'il y avait ou non un dysfonctionnement ».

« Il y a urgence, la semaine prochaine il sera trop tard »

« EDF avait bien promis de ne recouvrer les sommes qu'à la fin de cette expertise, qui est toujours en cours », poursuit l'exploitant. « Mais depuis quinze jours, ils ont mandaté un huissier qui bloque mes revenus à la source. On me réclame 60.000€ avant la fin du mois. Mon entreprise est en train de couler », explique-t-il, amer. « À l'époque Michel Barnier, le ministre de l'Agriculture était venu en personne inaugurer cet équipement sur l'exploitation de notre confrère. Aujourd'hui, on lui pompe tout ce qu'il a ! », a résumé Claude Le Page, au milieu de la trentaine de producteurs venus demander « du bon sens » de la part d'EDF. « Le prix de la tomate est au plus bas, notre collègue est incapable de payer : vous n'allez pas me dire que de telles sommes peuvent fragiliser les comptes d'une entreprise aussi grosse qu'EDF ! ». Pour Pascal Crenn, vice-président de la FDSEA 29, « il y a urgence : la semaine prochaine il sera trop tard ! »

.

« Si on n'obtient pas de délai on ne bougera pas ! »

Après s'être donné rendez-vous vers 16 h sur le site d'EDF, à Keraudren, les producteurs ? une trentaine environ ? se sont dirigés vers la zone de Kergaradec, où ils ont investi les locaux de l'agence EDF, non sans avoir déposé des pneus d'engins agricoles devant l'entrée du bâtiment, sous les yeux des forces de l'ordre. « On a un tractopelle, des palettes, et les fourgons sont remplis de tomates : on ne bougera pas tant qu'on aura pas de réponse ! », assurait cette productrice vers 17 h, peu après que la délégation eut été reçue par un responsable qui tentait de joindre les personnes en charge du dossier, à Vannes. Une mission rendue complexe en cette période de congés. Vers 20 h, les producteurs étaient toujours sur le site, en attente d'une réponse.